

ÉGALITÉ CITOYENNETÉ

FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

DOSSIER DE PRESSE

NOVEMBRE 2015



CONTACT PRESSE

Mélanie BRANCO,
conseillère presse de Patrick KANNER

01 49 55 34 67 / 06 03 42 64 58

melanie.branco@ville-jeunesse-sports.gouv.fr

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
CHARTRE D'ENGAGEMENT	6
CARTE DES IMPLANTATIONS	8
FICHES	10
Projet 1 : MJC Martigues	10
Projet 2 : Centre social Belle de Mai	10
Projet 3 : Ligue de l'Enseignement Fédération des Bouches-du-Rhône	10
Projet 4 : Fédération des centres sociaux du Périgord	11
Projet 5 : MJC Centre Ville Mérignac	11
Projet 6 : Les Francas de l'Hérault	11
Projet 7 : Fédération des organisations laïques (FOL) Indre	12
Projet 8 : CYPRES, Centre social du Pays de Craonne	12
Projet 9 : Les Francas de la région Centre-Val de Loire	12
Projet 10 : Association des centres sociaux et socioculturels de la région de valenciennes (ACSRV)	13
Projet 11 : Les Francas du Nord	13
Projet 12 : MJC Centre social La Fabrique - Tourcoing	13
Projet 13 : Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais	14
Projet 14 : Fédération des maisons des jeunes et de la culture d'Alsace	14
Projet 15 : Centre Socioculturel Maurice Noguès	14
Projet 16 : Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement	15
Projet 17 : Maison des jeunes et de la culture (MJC) de la région d'Elbeuf	15
Projet 18 : Fédération des Foyers ruraux de Seine et Marne	15
Projet 19 : Ligue de l'enseignement Fédération des Yvelines	16
Projet 20 : MJC-CS Aimé Césaire	16
Projet 21 : Association pour le Vivre Ensemble à Colombes (AVEC) Centre social et culturel « Petit Colombes »	16
Projet 22 : Fédération des centres sociaux de seine Saint Denis	17
Projet 23 : MJC Centre social de Saint Benoît de La Réunion	17



Vive les fabriques citoyennes !

La République, c'est notre bien commun et c'est à chacun de la préserver et de la faire vivre. Dans le cadre du premier comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC), le 6 mars dernier, le Gouvernement s'est résolument engagé aux côtés des associations pour promouvoir ses valeurs.

Faire vivre la République, c'est participer à la vie démocratique, c'est voter mais c'est aussi participer à la vie « tout court » : s'impliquer dans sa ville, dans des activités sportives, culturelles, économiques. C'est aussi participer à la construction des politiques publiques, en s'impliquant par exemple dans un conseil citoyen.

Le développement de fabriques d'initiatives citoyennes dans les territoires les plus fragiles participe de cette ambition républicaine, de cette volonté de mettre les citoyens en mouvement.

Pour que ces fabriques voient le jour, j'ai souhaité associer le comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et quelques grandes têtes de réseaux associatifs comme la fédération des centres sociaux de France, la fédération française des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) et la confédération des MJC de France.

23 projets de fabriques d'initiatives citoyennes viennent d'être sélectionnés. Il s'agit d'imaginer ensemble comment la maison de quartier, le centre social ou la MJC pourra trouver une nouvelle dimension dans la mise en chantier de pratiques résolument innovantes tout en gardant sa philosophie : l'échange et la coopération, le goût pour la culture et la science, sa vocation sociale.

23 projets cette année, c'est un début. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une centaine de fabriques d'initiatives citoyennes d'ici à 2017. Ce qui est formidable avec la citoyenneté, c'est qu'elle n'a pas de limite. A nous d'être imaginatifs.

Patrick Kanner

Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Lors du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015, le Gouvernement a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires afin de renouveler les actions d'éducation populaire au profit des habitants des territoires fragiles, et notamment ceux qui vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

La mise en place de **fabriques d'initiatives citoyennes** est une des actions qui concrétise cette volonté.

L'objectif de cette expérimentation est de transformer des structures associatives recevant du public en « fabriques » d'initiatives citoyennes impliquant plus largement les habitants et développant l'engagement bénévole.

En d'autres termes, il s'agit de déployer autour de structures existantes, bien implantées au niveau territorial, des coordinations d'acteurs propices à l'épanouissement d'initiatives citoyennes et de faciliter les échanges de pratiques et les mutualisations.

Lorsque ces fabriques sont implantées dans des territoires en politique de la ville, leurs actions sont en cohérence avec celles soutenues par le fonds de participation des habitants ou dans le cadre des conseils citoyens et des éventuelles « tables de quartiers ».

SOUTIEN : SUBVENTIONS FORMATION

Le soutien apporté par l'État à chaque fabrique comprend une subvention à la structuration du tissu associatif versée par l'intermédiaire du Fonjep¹, couramment appelée « poste Fonjep », et une subvention d'amorçage dégressive sur trois ans : 30 000€ en 2015, 20 000€ en 2016 et 10 000€ en 2017. De surcroît, la formation des bénévoles concourant aux actions de la fabrique pourra également être soutenue par l'État dans le cadre du fonds de développement de la vie associative (FDVA).

Un panel d'associations nationales, têtes de réseaux (Ligue de l'enseignement, FRANCAS, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Léo Lagrange, Fédération des centres sociaux, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture, Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France, Foyers ruraux) a été associé à l'élaboration de la charte d'engagement des fabriques d'initiatives citoyennes.

1. Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Ces associations nationales ont également été sollicitées pour proposer des structures susceptibles d'accueillir des fabriques dans le respect des principes énoncés dans la charte. Les services déconcentrés de l'État ont été consultés sur le choix de ces implantations.

23 PROJETS SÉLECTIONNÉS EN 2015

23 structures ont été retenues pour l'année 2015. Elles sont localisées dans 17 départements de métropole et à La Réunion.

La majorité des structures, repérées pour leur potentiel de réponse aux objectifs visés, ont un périmètre d'action qui inclut un quartier en politique de la ville, ou se situent à proximité. D'autres prévoient d'orienter leurs actions en direction des habitants de zones de revitalisation rurale.

Parmi les structures sélectionnées, certaines font état de réelles dynamiques avec les habitants (jeunes, seniors, professionnels etc.), pour d'autres celles-ci doivent être enclenchées.

COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL

En complément de l'accompagnement local par les services déconcentrés du ministère, un comité de pilotage national permettra de suivre la mise en place des fabriques, de conseiller les structures, d'animer le réseau, de produire des ressources et de valoriser les actions conduites. Le comité national de suivi assurera également l'évaluation de cette expérimentation. Il analysera les pratiques et fera évoluer la charte en tant que de besoin afin de favoriser l'émergence d'au moins une centaine de fabriques d'initiatives citoyennes dans les années à venir.

ÉGALITÉ CITOYENNETÉ

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES

PRÉAMBULE

La réunion du comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC) le 6 mars 2015 a permis de définir des mesures proposant de vivre « la République en actes ».

Bien plus qu'une forme d'organisation du pouvoir, la République est, en France, un ensemble de principes, de valeurs, de lieux et de symboles. L'actualité a renforcé l'urgence de se retrouver autour de ces valeurs, de les partager collectivement et de les traduire en actes au quotidien.

À cet effet, les associations, œuvrant au cœur du « *vivre ensemble* », peuvent être mobilisées pour proposer des actions qui concourent à la réalisation de ces objectifs.

Depuis janvier 2015, les associations engagées dans les champs de la jeunesse, de la ville, du sport et de la lutte contre le racisme et les discriminations, ont été réunies au niveau national et dans chaque département par les préfets pour remobiliser autour de la citoyenneté, des valeurs de la République et de l'éducation populaire. L'objectif étant de mettre en œuvre un « New Deal » avec l'ensemble du mouvement associatif.

Un certain nombre de mesures permettant de renouveler le rôle et la place de l'éducation populaire au service d'une citoyenneté active ont été définies dans le cadre du CIEC dont l'une porte sur la mise en place de « fabriques d'initiatives citoyennes ».

PRINCIPES D'INTERVENTION

1) La fabrique a pour objet de mettre en œuvre des actions tangibles destinées à :

- a. Promouvoir les valeurs de la République (égalité, liberté, fraternité, laïcité, démocratie) ;
- b. Permettre une mutualisation des ressources au bénéfice du maillage associatif et des habitants porteurs d'initiatives citoyennes ;
- c. Faciliter la participation et l'expression de l'envie d'agir des habitants de tous âges, notamment celle du public jeune et faire ainsi émerger et accompagner des projets collectifs concrets, propices au « vivre-ensemble » ;
- d. Sensibiliser et accompagner les acteurs de l'éducation formelle et non formelle vers les pédagogies propices à l'engagement et au développement d'une culture de l'initiative (autonomie, responsabilité, droit à l'erreur) ;
- e. Mieux valoriser, faire connaître et reconnaître les initiatives portées sur leur territoire.

2) À ce titre, l'action de la fabrique vise à :

- a. Répondre à des besoins locaux ;
- b. Favoriser la mixité sociale et culturelle ;
- c. Renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté de proximité, le mieux-être et le « vivre ensemble » ;

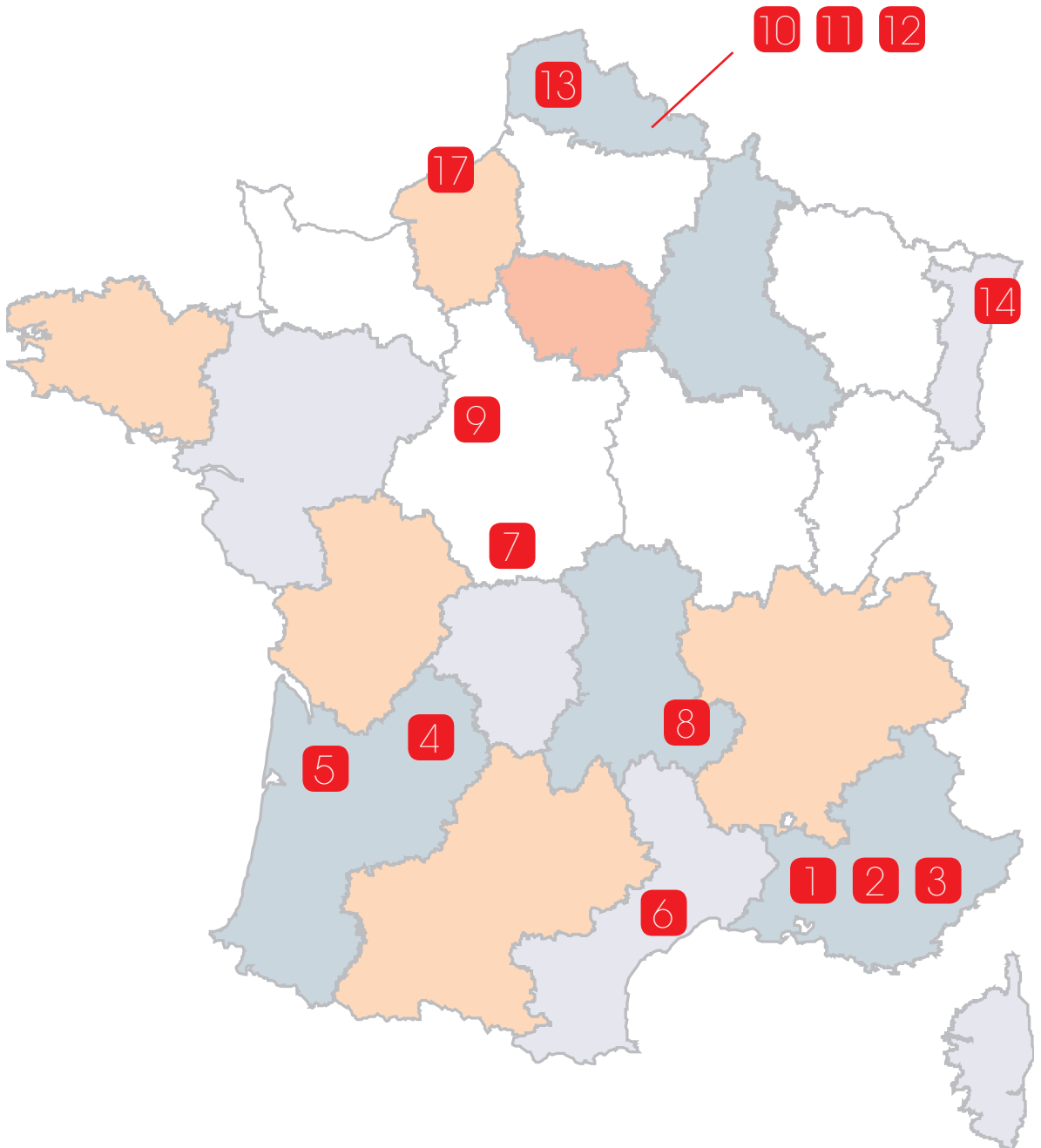
- d. Encourager le dialogue intergénérationnel et interculturel ;
 - e. Faciliter la prise d'initiative et l'auto-organisation des citoyens ;
 - f. Encourager la créativité et l'innovation sociale ;
 - g. Favoriser l'estime de soi, l'épanouissement personnel et l'acquisition de compétences transversales ;
 - h. Favoriser la prise en compte du développement durable dans les projets (ex. Agenda 21)
- 3) **La fabrique dispose d'une implantation territoriale forte.** Les actions conduites ont vocation à se développer prioritairement dans les zones fragilisées (quartiers politique de la ville, territoires urbains, rurbains, ruraux, etc.).
- 4) **La fabrique doit impulser et animer une dynamique partenariale innovante et coordonnée.** Elle doit ainsi développer une action volontariste pour se rapprocher des différents acteurs investis sur le territoire du département : associations, collectivités territoriales, services de l'État, Centre régional information jeunesse (CRIJ), Centres de ressources et d'informations des bénévoles (CRIB) mais aussi collectifs informels porteurs de pratiques citoyennes nouvelles et/ou des acteurs privés. L'engagement bénévole et l'accès à la vie associative doivent être favorisés.
- 5) **La structure porteuse de la fabrique doit mobiliser l'expérience qui lui est reconnue en matière d'accompagnement de projets citoyens.** En effet, la fabrique a pour objet d'encourager et d'accompagner les dynamiques locales et les projets co-construits par et avec les habitants ainsi que de développer l'engagement bénévole. À ce titre, elle doit pouvoir accueillir les publics, mais également aller à leur rencontre.
- 6) **L'accès à la fabrique et à l'accompagnement est gratuit.** Les projets d'initiative citoyenne participent sur tous les plans aux finalités assignées à la fabrique.
- 7) **Les actions mises en œuvre par la fabrique mobilisent les démarches et les méthodes de l'éducation populaire** qui visent à rendre les citoyens autonomes, responsables, auteurs et acteurs de leurs vies. Elles doivent favoriser l'apprentissage entre pairs, le développement de pratiques collaboratives et coopératives, rechercher un impact territorial réel, inscrit dans la durée. Les initiatives sont accompagnées en laissant toute liberté en matière de modalités de mise en œuvre.
- 8) **Chaque fabrique s'engage à participer activement au réseau national qui sera constitué.** Elle s'engage à valoriser sa démarche et les projets d'initiative citoyenne qu'elle aura accompagnés, notamment, via les possibilités offertes par l'environnement numérique.
- 9) **La fabrique s'engage à remettre chaque année un bilan quantitatif et qualitatif de son action** aux services déconcentrés du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Le(s) signataire(s) de la présente charte s'engage(nt) à mettre en œuvre les principes qui y sont énoncés.

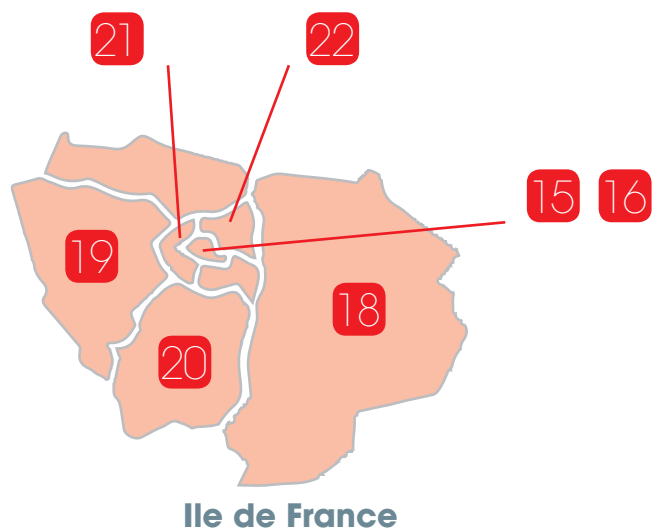
SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL
DE LA STRUCTURE ABRITANT LA FABRIQUE



CARTE DES IMPLANTATIONS



■ Numéros de projets
détaillés pages suivantes



N°1

MJC MARTIGUES

Structure affiliée à la FFMJC

La fabrique développe de nombreuses actions sur la thématique de la citoyenneté et propose des espaces de parole. Le projet couvre la commune de Martigues et certaines communes limitrophes. Une attention particulière est portée aux diversités culturelles et aux pratiques amateurs.

Boulevard Emile Zola
13500 Martigues
Michel GAZI
mjc.michel.gazi@wanadoo.fr
02 42 07 05 36

N°2

**CENTRE SOCIAL
BELLE DE MAI**

Structure affiliée à Léo Lagrange

La fabrique portée par ce centre social développe ses activités dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille. Les principales thématiques développées portent sur la participation à la vie collective, l'accompagnement de projets et la mise en réseau d'associations. Un partenariat avec le comité de quartier est également actif.

1 Boulevard Boyer
13003 Marseille
Porzio MAYDYNE
belledemai@leolagrangepaca.org
04 91 62 55 05

N°3

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement

La fabrique portée par la fédération de la ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône axe ses activités sur le soutien au bénévolat et sur des actions en lien avec la citoyenneté (formation, caravane citoyenne, etc.). Le public touché est intergénérationnel avec un accent mis sur les jeunes, des classes de l'école primaire jusqu'à la seconde.

192 rue Horace Bertin
13005 Marseille
Grégory BRANDIZI
secretariat.general@aligue13.fr
04 91 24 31 61

N°4

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DU PÉRIGORD

2 rue Jeanne Vigier
24750 Boulazac
Caroline CARRERE
deleguefd24@gmail.com
06 74 13 68 46

Structure affiliée à la FCSF

L'axe principal de cette fabrique est la « co-construction » avec les jeunes, notamment en favorisant leur participation à l'espace public et en renforçant le dialogue avec les élus. Une attention particulière est portée à la valorisation des projets au niveau local.

Le public est constitué majoritairement de jeunes, toutefois une mise en réseau de professionnels est également à l'œuvre.

N°5

MJC CENTRE VILLE MÉRIGNAC

15 avenue Roland Dorgelès BP60044
33703 Mérignac Cedex
Benoît Le MERRER
direction@mjcmerignac.fr
05 56 47 35 65

Structure affiliée à la FFMJC

Cette fabrique propose de nombreuses actions partenariales avec les établissements scolaires et au niveau inter-associatif. Son rayonnement porte essentiellement sur le centre ville de Mérignac et sur des quartiers prioritaires. Le public touché est diversifié avec une majorité de jeunes ayant moins de 17 ans.

N°6

LES FRANCAS DE L'HÉRAULT

Résidence le Capitole n°203
6 rue des Bougainvillées 34070 Montpellier
Marie-Elisabeth FROMENTAL
associationdepartementale@francas34.fr
04 67 06 82 82

Structure affiliée aux FRANCAS

Les activités de cette fabrique s'inscrivent dans le quartier prioritaire La Mosson à Montpellier. Les actions portées visent essentiellement à développer la coopération entre les acteurs (associations locales, conseil de quartier, collectivités etc.) pour favoriser l'envie d'agir des jeunes, l'accompagnement de projets collectifs et le développement du pouvoir d'agir. Le public est essentiellement constitué de jeunes (8-17 ans).

N°7

**FÉDÉRATION DES
ORGANISATIONS LAÏQUES
(FOL) INDRE**

Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement

Le projet de la FOL de l'Indre est orienté sur l'organisation de rencontres de jeunes, la formation des bénévoles et sur la thématique l'engagement. Les publics sont issus de zones fragiles : quartiers en politique de la ville et de zones rurales ; il s'agit majoritairement de jeunes. Les professionnels de l'éducation populaire et les responsables associatifs sont également mis en réseau dans ce projet.

23 Boulevard de la Valla
36000 Châteauroux
Laurent TIXIER
jeunessefol36@gmail.com
02 54 61 34 00

N°8

**CYPRES,
CENTRE SOCIAL
DU PAYS DE CRAPONNE**

Structure affiliée à Léo Lagrange

Les activités de cette fabrique s'inscrivent localement dans les communes de la communauté de communes du Pays de Craponne. Elles portent principalement sur l'engagement et le soutien à la vie associative (accompagnement de deux collectifs). Un partenariat très large d'acteurs locaux a été mis en place entre les associations du territoire, les établissements scolaires, les services de l'État, etc.

Boulevard Saint Robert
43500 Craponne-sur-Arzon
Didier LUCE
leo.craponne@free.fr
04 71 03 30 85

N°9

**LES FRANÇAS
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**

Structure affiliée aux Francas

Cette fabrique développera ses activités dans des communes Nord du département du Cher, en particulier sur la communauté de communes du « Cœur du Pays-Fort ». Les actions mises en place portent principalement sur l'accompagnement des projets de jeunes et d'habitants autour d'une démarche co-construite. Le public touché, environ 5 000 personnes, est intergénérationnel.

12 rue Emile Zola
45000 Orléans
Loïc RIBEIRO
dr.franças.centre@bbox.fr
02 38 54 50 25

N°10

ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION DE VALENCIENNES (ACSRV)

34 avenue de Condé
59300 Valenciennes
Benjamin LEMOINE
benjamin.lemoine@acsrv.org
03 27 28 91 98

Structure affiliée à la FCSF

Ce projet de fabrique implanté dans l'arrondissement du Valenciennois s'adresse à un public intergénérationnel, issu notamment des quartiers prioritaires. L'accompagnement des habitants dans la mise en place de réponses à des besoins collectifs est l'un des axes central. Les partenariats développés permettront une connaissance plus étendue des publics : associations d'insertion, CAF, bailleurs, réseau information jeunesse etc.

N°11

LES FRANCAS DU NORD

24 rue Malsence
59800 Lille
Bruno LALLEMANT
francas.nord@wanadoo.fr
03 20 56 72 22

Structure affiliée aux Francas

Cette fabrique située dans le secteur sud de Lille oriente ses activités autour de l'accompagnement d'enfants, de jeunes et d'adultes : projets, valorisation de parcours, conseil de parents etc. L'installation d'un pôle de ressources collaboratif ayant pour thématique l'action éducative constitue le deuxième axe du projet. Un partenariat a été engagé avec le conseil citoyen. Le public touché est étendu : enfants, adultes, jeunes, familles, acteurs éducatifs, habitants etc.

N°12

MJC CENTRE SOCIAL LA FABRIQUE TOURCOING

98 rue de Paris
59200 Tourcoing
Luc DOIN
administration@la.fabrique.fr
03 20 01 01 40

Structure affiliée à la FFMJC

Cette fabrique intervient sur la ville de Tourcoing, notamment sur des quartiers prioritaires et sur des territoires situés en périphérie. Les actions proposées s'adressent aux jeunes, prise en compte de la parole des jeunes, prévention etc., et aux adultes : soutien à la parentalité, alphabétisation etc. De nombreux partenariats ont déjà été développés avec des acteurs très diversifiés.

N°13

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DU PAS-DE-CALAIS**

55 rue Michelet
62031 Arras
Ali HAMNACHE
ahamnache@ligue62.org
03 21 24 48 60

Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement

La fabrique portée par la fédération de la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais développe des actions sur les territoires fragiles tels que le bassin minier et les zones péri urbaines de la côte. Les activités proposées concernent principalement la formation des acteurs territoriaux et le soutien à la vie associative : soutien aux initiatives associatives, centre de ressources vie associative, etc. Le public ciblé est large, environ 75 000 personnes, et intergénérationnel.

N°14

**FÉDÉRATION
DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE D'ALSACE**

8 rue du maire François Nuss
67118 Geispolsheim
Philippe STENGER
fdmjc67@wanadoo.fr
08 88 77 24 24

Structure affiliée à la CMJCF

La fédération départementale développe un projet de fabrique en appui sur six relais citoyens présents au niveau local. Les actions proposées portent sur la formation de citoyens actifs et l'accompagnement des initiatives proposées dans les relais. Le public touché est constitué majoritairement de jeunes vivants en milieu rural.

N°15

**CENTRE SOCIOCULTUREL
MAURICE NOGUÈS**

1/7 avenue de la porte de Vanves
75014 Paris
Lise JOSEPH
lise.joseph@leolagrangre.org
01 45 42 46 46

Structure affiliée Léo Lagrange

Cette fabrique est portée par un centre socioculturel situé dans le quartier prioritaire Didot-Porte de Vanves. Les actions portées visent à encourager les initiatives des habitants du quartier. L'accent est mis sur les projets sociaux et solidaires et sur l'égalité femme/homme. De nombreux partenaires locaux viennent appuyer cette démarche, notamment dans le domaine du numérique.

N°16

FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

167 boulevard de la Villette
75010 Paris
Stéphane ALEXANDRE
ligueparis@ligueparis.org
01 53 38 85 00

Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement

La fabrique portée par cette fédération départementale met en place des actions à destination d'un public large. Les principaux thèmes sont l'accompagnement de projets de jeunes et la démocratie contributive. Les partenaires au niveau local sont très diversifiés : associations, collectivités, services État, etc.

N°17

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC) DE LA RÉGION D'ELBEUF

9 cours Gambetta BP 242
76502 Elbeuf Cedex
Pascale DELOBEL
direction@mjc-elbeuf.fr
02 35 81 41 30

Structure affiliée à la FFMJC

Les activités de la fabrique portée par cette MJC sont orientées sur la vie associative (accompagnement, valorisation, etc.), la communication, la formation et la jeunesse (centre de ressources et d'initiatives, accompagnements de communes, etc.). La zone de rayonnement couvre plusieurs communes autour de la ville d'Elbeuf et les communes du plateau (Eure).

N°18

FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX DE SEINE ET MARNE

4 rue du Pont Paillard
77115 Blandy Les Tours
Aurélien BOUTET
contact@fdfr77.org
01 64 64 28 21

Structure affiliée aux Foyers ruraux

Cette fédération départementale des Foyers ruraux axe l'action de sa fabrique principalement autour de la formation et de l'accompagnement de projets locaux. Le public touché, situé pour l'essentiel en zone rurale, est intergénérationnel. Un travail en réseau avec d'autres associations, des collectivités et des services de l'État a déjà été engagé.

N°19

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FÉDÉRATION DES YVELINES**

7-9 rue Denis Papin
78190 Trappes
Damien RAYMOND
damien.raymond@laligue78.org
01 30 13 06 06

Structure affiliée à la Ligue de l'enseignement

Ce projet de fabrique est orienté sur la vie associative, le développement de la citoyenneté et l'accompagnement de projets de jeunes. Le public touché est diversifié (jeunes, éducateurs, etc.) et habite à 65% en quartier prioritaire. Des partenariats ont été développés avec la communauté éducative (enseignants et éducateurs) et des acteurs associatifs.

N°20

MJC-CS AIMÉ CÉSAIRE

13 avenue Jean Mermoz
91170 Viry-Châtillon
Clément LAVALT
accueil@mjccesaire.org
01 69 24 63 78

Structure affiliée à la CMJCF

La MJC porte une fabrique en lien avec les MJC-CS Saint-Exupéry et Maryse Bastié qui proposent de très nombreuses activités à destination d'un public majoritairement jeune : 66% ayant moins de 18 ans. Les actions sont axées sur des initiatives collaboratives, porteuses de valeurs citoyennes. Le public ciblé correspond tant à des jeunes qu'à leurs familles. Le périmètre d'intervention reprend celui de la communauté d'agglomération des lacs de l'Essonne (Viry-Châtillon/ Grigny-la-Grande Borne).

N°21

**ASSOCIATION POUR LE VIVRE
ENSEMBLE À COLOMBES
(AVEC) CENTRE SOCIAL ET
CULTUREL « PETIT COLOMBES »**

213 rue Colbert
92700 Colombes
Redha BENOUICHA
csc.petitcoombes@wanadoo.fr
01 47 81 24 91

Structure affiliée à la FCSF

Le projet de fabrique implique trois centres sociaux de la ville de Colombes. Les actions développées sur des quartiers prioritaires ont pour thèmes principaux : la participation active des jeunes et la structuration des initiatives des habitants. Les thématiques de la relation fille/garçon, de la solidarité et de la citoyenneté européenne font également l'objet d'un traitement approfondi. Le public touché est intergénérationnel.

N°22

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE SEINE SAINT DENIS

Structure affiliée à la FSCF

La fabrique portée par la fédération départementale de Seine-Saint-Denis propose la création d'espaces de réflexion et de coopération au niveau local. L'accompagnement de projets et le renforcement d'outils collaboratifs sont également des axes prioritaires au sein de ce projet. Les publics touchés relèvent en grande majorité de quartiers prioritaires.

63 rue du 18 juin
93220 Gagny
Céline HEITZMANN
fdcs93@centres-sociaux.fr
01 43 51 86 80

N°23

MJC CENTRE SOCIAL DE SAINT BENOÎT DE LA RÉUNION

Structure affiliée à la FFMJC

Premier projet de fabrique située dans un département d'Outre-mer, celui-ci développe des actions sur l'implication des habitants, sur l'animation de coordinations inter-associatives et sur l'accompagnement d'associations de quartiers. Un focus est réalisé sur les publics en situation de handicap. Le public est intergénérationnel et relève de quartiers prioritaires.

4 rue Jean Moulin BP 89
97470 St Benoît
Cédric CAULINCOURT
mjc-de-saint-benoit@wanadoo.fr
02 62 50 11 32

ÉGALITÉ CITOYENNETÉ



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Novembre 2015